

**ARRÊTÉ**

**portant délégation de signature à la Directrice  
Générale des Services**

**DAJ-2027.06.27.02**

**La Présidente de Nantes Université**

**VU** le Code de l'Education ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** le Code Général de la Fonction Publique ;

**VU** le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

**VU** le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'Etat ;

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** le décret n°2021-1290 du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

**VU** l'arrêté du 7 octobre 2015 relatif aux conditions d'établissement, de conservation et de transmission sous forme dématérialisée des documents et pièces justificatives des opérations des organismes publics pris en application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 Décembre 2021 ;

**VU** l'arrêté du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du 1<sup>er</sup> février 2023 portant renouvellement de Madame Laurianne SCHLAEPPI aux fonctions de Directrice Générale des Services de Nantes Université pour une dernière période de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> Février 2023 jusqu'au 31 janvier 2027 ;

**ARRÊTE:**

**ARTICLE 1 :** Délégation est donnée à **Madame Laurianne SCHLAEPPI**, Administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Directrice Générale des Services de Nantes Université, à l'effet de signer en mon nom tout document relatif à l'ensemble de mes attributions, à l'exception de ceux liés aux sections disciplinaires et des arrêtés de nomination des Maîtres de conférences.

**ARTICLE 2 :** En cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice Générale des Services, délégation de la Présidente de Nantes Université est donnée pour les mêmes actes objets du présent arrêté à **Monsieur Boris ROMAN-DUBREUCQ**, Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Directeur Général Adjoint Environnement social et institutionnel. En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, délégation est donnée à **Monsieur Jérôme GASTINEAU**, Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Directeur Général Adjoint Formation et Vie de campus. En cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, délégation est donnée à **Monsieur Malik MOUHOUD**, Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Directeur Général Adjoint Stratégie financière et développement durable.

**ARTICLE 3 :** La présente délégation prendra effet à compter de sa transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et de sa publication jusqu'à la fin du mandat de la délégante ou des fonctions des délégataires.

**ARTICLE 4 :** L'Agent comptable est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 27 Mai 2026

La délégante,

  
Signature  
Le 01/06/2026 11:25:22 +02:00  
**Laurianne SCHLAEPFI**  
Directrice Générale des Services de Nantes  
Université

**Carine BERNAULT**  
Présidente de Nantes Université

le 01/06/2026 11:25:22 +02:00

  
Carine BERNAULT  
Présidente - Nantes Université

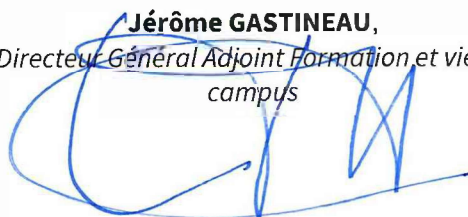
  
Nantes  
Université

**Boris ROMAN-DUBREUCQ,**  
Directeur Général Adjoint Environnement social et  
institutionnel

**Malik MOUHOUD,**  
Directeur Général Adjoint Stratégie financière et  
développement durable



**Jérôme GASTINEAU,**  
Directeur Général Adjoint Formation et vie de  
campus



Signature  
Sylvie Loyer  
le 01/06/2026 13:48:47 +02:00

Transmis à la Rectrice et publié le :

  
Nantes  
Université